



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 13/07/2017

Les pharmacies à La Réunion

Un modèle économique en transition

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie une note sur les pharmacies à La Réunion. Cette étude vise à mieux cerner l'activité, les conditions d'exercice et la rentabilité des pharmacies réunionnaises, dans un contexte de mutation du marché et du secteur.

Les pharmacies participent à la mission de service public de la permanence des soins, ce qui les soumet à une réglementation spécifique encadrée par le Code de la santé publique. En parallèle, comme toute activité commerciale, elles répondent également aux impératifs de rentabilité et de solvabilité, nécessaires à leur pérennité.

Une densité d'officines laissant peu de marge de progression

En 2015, La Réunion compte 249 officines de pharmacie qui réalisent un chiffre d'affaires global de 513 millions d'euros et emploient environ 1 800 personnes, soit près de 6 % des effectifs du commerce de détail.

Bien que le maillage réunionnais des officines soit moins dense qu'en France métropolitaine, elles sont en surnombre en regard des règles d'installation en vigueur depuis 2000. Auparavant, l'installation d'une officine sur le territoire était plus souple.

Une activité stable et une rentabilité supérieure à la métropole

La situation financière de la majorité des officines à La Réunion apparaît relativement favorable. La moitié d'entre elles réalise un chiffre d'affaires de plus de 1,9 million d'euros, contre 1,7 million d'euros au niveau national. Les marges y sont supérieures en raison de l'application d'un coefficient multiplicateur au prix des médicaments, pour compenser les surcoûts liés à l'insularité, et l'endettement plus faible.

Une structure financière solide, mais des signes négatifs apparaissent

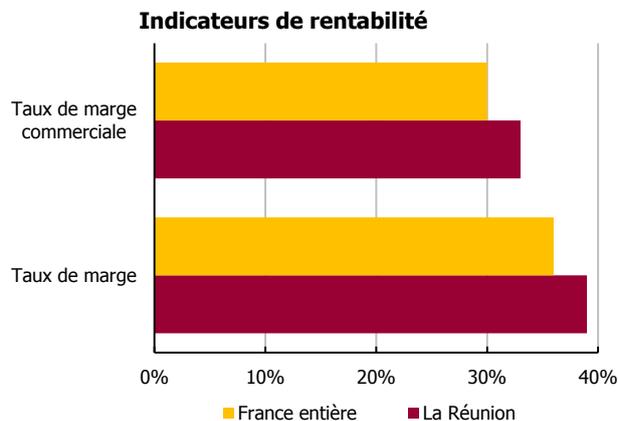
La bonne santé du secteur de la pharmacie se traduit par une cotation Banque de France « favorable » pour plus de la moitié des officines réunionnaises cotées en 2015 (il s'agit d'une appréciation que porte la Banque centrale sur la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de trois ans).

Si, globalement, la solvabilité de la moitié des officines est bonne, des signes négatifs apparaissent, se traduisant par la présence d'impayés et l'enregistrement de procédures collectives. Cette situation est symptomatique des risques inhérents à la mutation de leur modèle économique.

Une transition vers un nouveau modèle économique

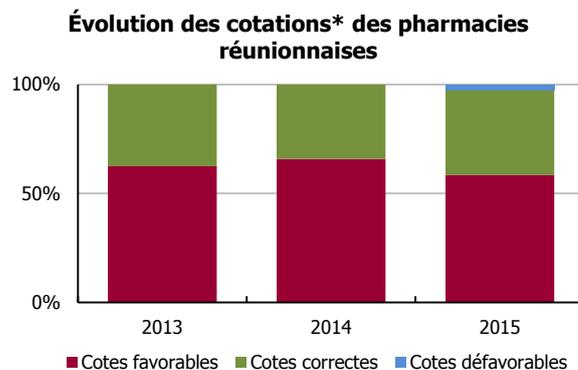
La baisse de tarif des médicaments remboursables, la pénétration croissante des génériques et l'accentuation de la concurrence (parapharmacies, émergence du low cost et des sites en ligne), en dépit du « numerus clausus », pourraient fragiliser leur solidité financière confrontée à de lourdes charges fixes (loyers et remboursement de l'emprunt du fonds de commerce). La profession fait également face à la problématique de transmission des officines (départs en retraite).

Dans ce contexte, les pharmaciens doivent s'adapter et profiter de leur atout concurrentiel lié à leur capacité de conseil et à leur statut de spécialiste de la santé. Outre la mise en avant de cet avantage, le regroupement des officines pourrait constituer une solution pour fluidifier le marché (moins d'officines, mais d'une taille plus importante), mouvement déjà en marche.



Sources: IEDOM ; Banque de France données FIBEN

Taux de marge commerciale : marge commerciale/ventes de marchandises,
Taux de marge : excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée



* Les cotations favorables comprennent les cotes 3++, 3+, 3, 4+ et 4 ; les cotations correctes, 5+, 5 et 6 ; les cotations défavorables, 7, 8, 9 et P.
Sources : IEDOM ; Banque de France données FIBEN

Pour lire [Les pharmacies à La Réunion : un modèle économique en transition.](#)

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : etudes-reunion@iedom-reunion.fr ou par tél.au 02 62 90 71 23